

Bordeaux, le 18 septembre 2018

## COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES SOUSCRIPTEURS DU FIP GALIA PME 5



Cher souscripteur,

En notre qualité de Société de gestion du FIP GALIA PME 5 (ci-après le « **Fonds** ») dont vous êtes porteur de parts, nous vous informons avoir décidé de proroger sa durée d'une année soit jusqu'au 22 décembre 2019, conformément aux dispositions de l'article 3 du Règlement du Fonds.

Nous vous rappelons que le Fonds a été constitué le 22 décembre 2008, pour une durée de dix ans, cette durée pouvant être prorogée à l'initiative de la Société de Gestion pour deux périodes successives de un an chacune. Il a été mis en pré-liquidation en juin 2017.

Le FIP GALIA PME 5 a investi depuis l'origine dans le capital de 13 entreprises régionales et 10 participations sont déjà sorties du portefeuille, ce qui a permis les trois distributions d'avoirs effectuées depuis 2014, portant au total à 305 euros le montant qui vous a été remboursé par part, pour une valeur nominale de la part de 500 euros. Sur les trois participations encore en portefeuille, une sera cédée d'ici la fin de l'année et nous recherchons une solution de liquidité pour les deux autres, dans les meilleures conditions possibles.

Dès lors, il nous paraît opportun de bénéficier d'un délai supplémentaire et de proroger d'une année la durée de vie du Fonds.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions d'agréer, Cher souscripteur, l'expression de nos sincères salutations.

Vincent SCHIFANO  
Président